

# SUEVRES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018

\*\*\*\*\*

Le 14 juin 2018 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Philippe LAMOUREUX, maire.

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Maryse PRETS, Mme Florence BOISSET, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier LAROCHE, M. Jean-Marc LEROUX, M. Frédéric DEJENTE, Mme Mélanie FERREIRA, M. Roger-Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Raphaël PILLEBOUE a donné pouvoir à M. Frédéric DEJENTE (Arrivée de M. PILLEBOUE a 20 h 20)  
Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Secrétaire : Mme Sylvie ROBINEAU

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17/05/2018 et du 30/05/2018
2. Affaires générales :
  - ♦ Convention de servitudes avec ENEDIS au lieu-dit « Plémont » relative au passage d'une ligne électrique souterraine 20 000 volts – Delta U Cavereau Gribouzy : Le conseil municipal décide par 18 voix pour, d'approuver cette convention, d'autoriser M. le Maire à la signer et d'accepter l'indemnité unique forfaitaire de 20 euros.
3. Travaux :
  - ♦ MSP : Avenant n° 1 au lot n° 9 - Entreprise LEZE – Plomberie, sanitaires, chauffage : ajout de deux vasques et raccords dans les cabinets des infirmiers. Montant de la plus-value : 1 630.00 € HT : 18 voix pour
  - ♦ Réfection de la rue des Grivettes et de la rue du Four à chaux (montant estimatif du projet : 91 225 € HT pour la tranche ferme) : le conseil municipal par 18 voix pour,
    - valide le projet proposé,
    - décide de lancer une consultation des entreprises,
    - dit que la commission d'appel d'offres sera chargée de l'examen des offres,
    - précise que les dépenses sont prévues au budget,
    - mandate Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire au dossier.
4. Fêtes et cérémonies
  - ♦ Festivités du 14 juillet : le conseil municipal par 18 voix pour, fixe le montant du ticket de jeu à 1 € et le prix du repas à 10 €.
5. Coopération intercommunale
  - ♦ Approbation des conditions de dissolution du Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire : 18 voix pour
6. Information : le dossier de la petite martyre de l'A10 est réouvert.

Fait à Suèvres, le 19 juin 2018  
Le Maire : Philippe LAMOUREUX